PRENDRE RENDEZ-VOUS

Directement en ligne
www.univ-lyon2.fr/sse-rdv

Dans nos locaux sur BDR et PDA
à l'accueil

Par téléphone
04 78 77 43 10

Par mail
sse@univ-lyon2.fr

Consultations uniquement sur rendez-vous.

A NE PAS OUBLIER !

Votre **carte étudiante** de l'année en cours

Votre **carte vitale**
(ou attestation CPAM)

Un **moyen de paiement** (carte bancaire)
pour les consultations payantes

CONTACT

Campus Berges Du Rhône (Lyon)

De 8h30* à 12h30 et de 13h30 à 17h30
86 Rue Pasteur,69007 Lyon
Bâtiment Gaïa, niveau 0
Accès Tram T2 - Arrêt Centre Berthelot ou
Accès Tram T1 - Arrêt Claude Bernard

Campus Porte Des Alpes (Bron)

De 8h30* à 12h30 et de 13h30 à 17h
160 boulevard de l'Université, 69500 Bron
Bâtiment 1 de l'IUT, 1e étage
Accès Tram T2 - Arrêt Parilly - Université
Non accessible PMR

**Mardi : 9h30 pour les deux campus*

Tel : 04 78 77 43 10 | sse@univ-lyon2.fr
www.univ-lyon2.fr/sse

Consultations uniquement sur rendez-vous.
Respect du secret professionnel et confidentialité.

SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

Du lundi au vendredi
Campus BDR et PDA*
**Campus Berges du Rhône et Porte des Alpes*

Médecins, sage-femme, psychologues, diététicienne, infirmière, médiatrice en santé et équipe administrative.

Université Lumière Lyon 2

LES CONSULTATIONS GRATUITES

Consultation de psychologie

Consultation diététique

Consultation infirmière

Médiation en santé

Consultation pour une demande d'aménagement

Visite médicale spécifique pour les étudiantes et étudiants internationaux

Consultation d'aide au sevrage tabagique

Consultation en lien avec une demande CROUS

IVG (interruption volontaire de grossesse) médicamenteuse

LES CONSULTATIONS PAYANTES

Médecine générale
Prise en charge et suivi des pathologies aiguës et chroniques
Contraception
Infections sexuellement transmissibles (IST)
Suivi des vaccinations …

Soins infirmiers
Prise de sang
Pansement
Vaccination ...

Gynécologie
Première consultation et suivi de gynécologie
Consultation de contraception
Pose et retrait d'implant contraceptif et de dispositif intra-utérin (stérilet) ...

A savoir

Les consultations payantes relèvent du secteur 1 à honoraires réglementés de l'Assurance Maladie. Le tiers payant s'applique sur la part obligatoire, le reste à charge peut être remboursé par votre mutuelle.

NOS ACTIONS DE PRÉVENTION

Ateliers
Prise de parole en public, initiation à la méditation, prendre soin de sa santé mentale, alimentation, gestion du stress...

Formations
Formation aux premiers secours en santé mentale.

Évènements
Concours de cuisine, prévention contre les addictions, stand autour du handicap...

Toutes ces actions sont gratuites et ouvertes à toutes et à tous.

Rendez-vous sur **la page web du SSE** pour plus d'infos sur nos actions